

## Rapport du jury de philosophie, Concours ENS-PSL sélection internationale 2026

Sur les vingt-quatre dossiers de candidature reçus au département de philosophie, quatre ont été déclarés admissibles (deux candidates et deux candidats) et ont donc été convoqués pour passer une épreuve écrite et deux entretiens avec le jury.

Origine géographique des candidats admissibles : Chine, Côte d'Ivoire, Espagne, Turquie.

Deux candidats ont été admis à l'issue des deux épreuves d'admissibilité (une candidate et un candidat).

Les quatre projets admissibles se distinguaient des autres par la solidité du projet de recherche, étayé par des exemples dénotant une véritable culture philosophique, ainsi que par l'originalité du propos et des thèses avancées et la pertinence des références bibliographiques mentionnées. Le critère d'une adéquation scientifique avec les spécialités des professeurs du département a également été pris en compte dans le choix des candidatures. Nous rappelons que les candidats qui souhaitent rejoindre l'École Normale Supérieure via la sélection internationale sont incités à travailler sous la direction d'un enseignant-chercheur au sein de l'école ou dans le périmètre élargi de PSL.

L'épreuve écrite, commune aux quatre candidats, a consisté en un commentaire d'un extrait de Hume (voir sujets pour la session 2026). Dans l'ensemble, les écrits ont été de moins bonne tenue que les dossiers de recherche. Peu de candidats ont, par exemple, été capables de saisir les enjeux du texte, d'en produire une analyse interne, de les restituer dans une pensée claire. Aucun n'a su situer (ne serait-ce qu'approximativement) la pensée de l'auteur dans son contexte d'élaboration historique. Même si l'épreuve n'a pas été réussie, elle reste discriminante lors du processus de sélection et le jury a tenu à utiliser, malgré tout, une palette de notes suffisamment large pour conserver ce caractère discriminant. Pour les prochains concours, nous incitons les candidats à s'entraîner sur une épreuve de commentaire de texte en temps limité.

Les sujets des oraux ont été choisis en fonction des projets soumis par les quatre candidats, et portaient respectivement sur la philosophie du langage, la psychologie, la notion de reconnaissance en politique et la question de l'herméneutique. Les résultats ont été contrastés. Alors que certains candidats ont fait preuve d'une grande capacité à clarifier la problématique du sujet et à l'ancrer dans une histoire de la philosophie en mobilisant des éléments des projets qu'ils ont soumis, d'autres se sont contentés d'en faire un exposé qui manquait de rigueur et qui, rétrospectivement, mettait en lumière des faiblesses dans leurs projets de candidature. Les étudiants qui ne maîtrisent pas suffisamment le français pour mener un entretien à l'oral avec les membres du jury ont été mis en difficulté durant cette épreuve.

Ziad Bouakl et Alexis Anne-Braun